



JEUNES DIPLÔMÉS OU CANDIDATS EXPÉRIMENTÉS,  
PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DE LA E-SANTÉ

# ASIP Santé, mettez vos talents au service de la e-santé





# L'ASIP Santé, un acteur

L'Agence des systèmes d'information partagés de santé (ASIP Santé) a été créée sous forme de groupement d'intérêt public en 2009 par le ministère en charge de la Santé.

Elle témoigne de la volonté des pouvoirs publics de renforcer la maîtrise d'ouvrage publique des systèmes d'information qui se développent dans le secteur de la santé et d'accompagner l'émergence de technologies numériques en santé afin d'améliorer l'accès aux soins tout en veillant au respect des droits des patients.

Elle soutient le développement de la e-santé en France en favorisant le développement de nouveaux services de partage et d'échange d'informations, de manière sécurisée.

L'agence est notamment en charge du Dossier Médical Personnel (DMP), de la gestion de la Carte de Professionnel de Santé (CPS), des Messageries Sécurisées de Santé (MSSanté) et contribue au développement de la télésanté.

## DU PILOTAGE AU DÉPLOIEMENT DE PROGRAMMES DE E-SANTÉ

Une organisation et des équipes qui font le lien entre l'univers de la santé et les nouvelles technologies.

L'ASIP Santé compte au total 125 collaborateurs. Elle est dirigée par Michel Gagneux, directeur, secondé par Jeanne Bossi, secrétaire générale.

Cinq pôles travaillent sous l'impulsion de l'équipe de direction :

- Relations avec les usagers
- Projets de coordination des soins
- Territoires et développement des usages
- Communication
- Technique et sécurité, travaillant autour de trois axes : produits, infrastructures et référentiels.

L'ASIP Santé contribue à améliorer l'organisation, la coordination et la qualité de soins, au service des professionnels de santé et des patients.

42 % femmes  
58 % hommes

Formation initiale  
**75 % bac + 4/5**  
(universités, écoles de commerce ou d'ingénieurs)

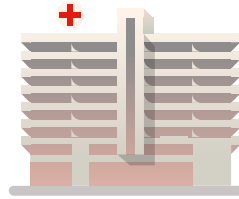
Âge moyen  
**42 ans**

Formation professionnelle continue  
**2,6 % de la masse salariale**

Effectif en CDI  
**95 %**

Ancienneté moyenne  
**6 ans**

# clé de la e-santé



## Participez au développement de la e-santé

Que vous soyez jeune diplômé ou candidat expérimenté, l'ASIP Santé offre des opportunités professionnelles à chacun.

Le développement des projets de l'agence s'accompagne d'une politique ambitieuse de recrutement d'hommes et de femmes présentant une expertise dans les systèmes d'information de santé.

Chargé de mission ou chef de projet, vous déployez vos compétences techniques et/ou fonctionnelles dans le domaine de la santé et des nouvelles technologies. Vous vous impliquez dans des projets nationaux comme le DMP, la CPS ou la messagerie sécurisée de santé en lien avec la coordination des soins, l'architecture, la sécurité, l'interopérabilité ou la cryptographie. En fonction des postes proposés, vous réalisez des études, conduisez des projets ou participez à leur déploiement.

Doté de qualités relationnelles, vous travaillez avec les nombreux partenaires de l'agence, publics ou privés.

**En 2013, 14 nouveaux collaborateurs ont rejoint l'agence (5 femmes et 9 hommes).**

## Formation, développement des compétences et évolution interne

À l'écoute de chacun de ses collaborateurs, l'ASIP Santé tient à favoriser l'évolution de carrière, à travers l'identification des besoins en formation et le développement des compétences.

Donner à ses collaborateurs un accès privilégié à la formation, c'est maintenir un haut niveau d'expertise, et fixer de nouveaux objectifs pour accompagner les évolutions et encourager la mobilité interne.

**C'est ainsi que 2,6 % de la masse salariale a été consacrée à la formation en 2013.**

## ACCUEIL D'ÉTUDIANTS EN STAGES CONVENTIONNÉS

Tout au long de l'année, l'ASIP Santé propose des opportunités de stages de fin d'études aux étudiants d'universités, d'écoles de commerce ou d'ingénieurs. En 2013, 7 étudiants ont participé aux projets de l'agence dans le cadre de stages conventionnés. Aujourd'hui, l'ASIP Santé développe des partenariats avec de grandes écoles afin d'attirer plus d'étudiants de haut niveau.

## Échange, partage et diversité

De l'accueil des nouveaux embauchés jusqu'à l'organisation d'événements réunissant le plus grand nombre de collaborateurs, l'agence a organisé sa communication en interne autour de rendez-vous réguliers.

Favorisant un climat d'échange et de partage indispensable à la réussite de nos missions, le dialogue interne est encouragé, notamment dans le cadre des réunions d'information des collaborateurs, « les vendredis de l'ASIP Santé », et dans le cadre des relations qui se veulent constructives avec les représentants du personnel.

Acteur institutionnel du domaine de la santé ayant aussi un rôle à jouer dans la sphère sociale, l'agence mène des actions particulières visant à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la diversité des profils et des parcours professionnels, ainsi que l'emploi de personnes en situation de handicap.

**Pour mieux nous connaître : rendez-vous sur [esante.gouv.fr](http://esante.gouv.fr)**

## Pour postuler

Vous pouvez déposer votre candidature en ligne (lettre de motivation et CV) de façon spontanée ou en répondant à une offre de stage ou d'emploi ; après avoir étudié votre candidature, nous vous contacterons dès qu'une opportunité correspondra à votre profil.

## esante.gouv.fr > rubrique recrutement

Retrouvez-nous également sur LinkedIn

L'ASIP Santé est signataire de la Charte de la diversité. Toutes nos offres sont ouvertes aux personnes en situation de handicap.

## Contact

recrutement-asip@sante.gouv.fr  
Tél. : 01 58 45 33 28



9, rue Georges-Pitard – 75015 Paris  
Tél. : 01 58 45 32 50  
esante.gouv.fr

